

La relève agricole dévoile la cinquième édition de sa plateforme dans un contexte électorale

Longueuil, le 1^{er} septembre 2026 - À l'approche du jour du scrutin, la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) dévoile aujourd'hui la cinquième édition de sa plateforme de revendications, un document regroupant 26 revendications prioritaires visant à améliorer les conditions d'établissement et de développement des entreprises agricoles de la relève partout au Québec.

Fruit d'une vaste consultation menée auprès de ses membres et des jeunes entrepreneurs agricoles de toutes les régions du Québec, cette nouvelle plateforme met de l'avant des mesures concrètes pour favoriser l'accès à la propriété, renforcer les outils financiers à la disposition de la relève et accroître les investissements publics dans le développement du secteur agricole.

« Investir dans la relève agricole, c'est investir dans la vitalité de nos régions, dans notre sécurité alimentaire et dans la pérennité de l'agriculture québécoise. Nous souhaitons que cette plateforme devienne une feuille de route pour les gouvernements qui veulent construire une agriculture forte et durable », souligne Carianne Lemire, présidente par intérim de la Fédération et productrice en serre.

Parmi les principales demandes de la Fédération, trois mesures se démarquent particulièrement soit l'abolition de la taxe de bienvenue pour les transactions impliquant les fiducies agricoles et les prêts consentis par le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA). Cette mesure permettrait de réduire les coûts d'acquisition et de transfert des entreprises agricoles, un enjeu majeur dans un contexte où la valeur des terres et des actifs agricoles continue d'augmenter.

La FRAQ demande également au prochain gouvernement d'accroître les ressources consacrées au développement du secteur agricole afin de mieux soutenir les producteurs et productrices en faisant passer l'enveloppe totale dédiée au secteur de 1% à 2% du budget provinciale. Cette mesure permettrait de répondre aux défis des entreprises existantes en augmentant les enveloppes pour les initiatives ministérielles telles que *Relève agricole* et *entrepreneuriat* et *Agro-performance*, dont les fonds se sont épuisés en quelques jours.

Finalement, les relèves demandent également la création d'un capital patient spécifiquement destiné à la relève agricole. Ce nouvel outil financier permettrait aux jeunes

entrepreneurs d'accéder à des capitaux adaptés aux réalités agricoles, offrant des taux d'intérêt fixes et bas avec un remboursement s'échelonnant au-delà de 30 ans, générant une meilleure prévisibilité dans le remboursement des prêts.

Par l'entremise de ses 26 revendications, la Fédération invite l'ensemble des formations politiques à faire du soutien à la relève une priorité nationale, particulièrement dans le contexte politique actuel.

La plateforme de revendications est disponible au <https://fraq.quebec/planreleve/>

-30-

À propos de la Fédération de la relève agricole :

La FRAQ a pour mission de promouvoir, de défendre et de valoriser la profession agricole en privilégiant des conditions favorables à l'établissement des jeunes en agriculture. Elle compte près de 2200 membres et regroupe 13 syndicats régionaux dans l'ensemble du Québec

Pour informations ou demandes d'entrevue :

Gabriel Lepage

Coordonnateur aux communications

(418) 318-4843 | glepage@upa.qc.ca